

## **Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge**

**Dossier : 6212-03-017**

### **Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 13 mai au 27 juin 2003**

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a pris fin le 27 juin 2003. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 avril 2003 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 mai au 27 juin 2003, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---



## Le projet

### Justification et description

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) exploite depuis 1984 un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) sur une partie des lots 2 et 3 du rang ouest de la rivière Rouge, sur le territoire de l'ancienne municipalité de Marchand. Ce site, avec un tonnage annuel actuel de l'ordre de 20 000 tonnes, devrait atteindre sa pleine capacité à l'automne 2003. Il dessert 19 municipalités situées sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et sur celui de la MRC des Laurentides, ce qui représente 40 037 résidents permanents et 75 872 personnes en période estivale.

Le projet de la RIDR consiste à agrandir le site sur des terrains situés au sud et à l'est du site actuel et qui sont sa propriété. L'agrandissement du site actuel, qui vise une superficie de 8,3 hectares avec une surélévation maximale de 26 mètres, permettrait l'enfouissement d'environ 30 000 tonnes de déchets par année sur une période de 30 ans, ce qui représente une capacité d'accueil totale de 1 200 000 m<sup>3</sup>.

Le LES serait aménagé avec un double niveau d'imperméabilisation. Le promoteur propose la mise en place d'un système de captage et de traitement des eaux de lixiviation du futur site. Ce système comprendrait un bassin d'accumulation, deux étangs aérés et un filtre à tourbe. Les eaux traitées seraient ensuite rejetées dans la rivière Rouge, à environ 800 mètres du site projeté.

Les coûts de construction et d'exploitation du LES sont estimés à 62,30 \$/tonne.

(Extrait du communiqué émis le 13 mai 2003)

## Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE.

### Le site actuel

- Le suivi des puits d'eau potable ;
- la surveillance environnementale du site et sa régularité ;
- les mesures environnementales prévues pour le site actuel, plus particulièrement en ce qui concerne le lixiviat ;
- la profondeur des piézomètres et la qualité des eaux souterraines ;

- la direction d'écoulement du lixiviat ;
- la direction des vents ;
- les infractions reçues.

### **L'agrandissement du site d'enfouissement et ses impacts**

- Le niveau de la nappe phréatique dans la zone d'étude ;
- la durée de vie du futur site ;
- l'examen d'autres possibilités de site ;
- la nature et la provenance des déchets enfouis ;
- le rapport entre les coûts d'enfouissement et la provenance des déchets ;
- le contrôle de la nature des déchets ;
- la présence de goélands et le lien entre leur nombre et la vitesse d'enfouissement des déchets ;
- les impacts visuels ;
- les effets du biogaz sur la santé avec des études à l'appui ;
- les répercussions sur le développement récréotouristique sur une période de 30 ans ;
- le rejet des eaux de lixiviation traitées dans la rivière Rouge.

### **La gestion des matières résiduelles**

- La possibilité d'avoir des bacs de compostage équivalents aux bacs de recyclage ;
- la capacité d'enfouissement par rapport à la récupération ;
- la collecte des déchets dangereux dans la municipalité.

### **Les suggestions**

- La plantation d'arbres qui serviraient d'écran visuel ;
- l'utilisation des biogaz émis dans le site.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de l'Annonciation-Marchand	230 rue Principale sud, L'Annonciation
Hôtel de ville de Rivière-Rouge, secteur Marchand	259, rue Principale sud, L'Annonciation
Bibliothèque municipale de Labelle (pour un accès gratuit à Internet seulement).	7393, boul. du Curé-Labelle, Labelle

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
Vendredi 9 mai 2003	Le Soleil	
Vendredi 9 mai 2003	Le Devoir	
Vendredi 9 mai 2003		L'Information du Nord (Édition de Mont-Tremblant)
Samedi 10 mai 2003		L'Information du Nord (Édition de L'Annonciation)
Samedi 10 mai 2003		L'Information du Nord (Édition de Sainte-Agathe)
Vendredi 30 mai 2003		L'Information du Nord (Édition de Mont-Tremblant)
Samedi 31 mai 2003		L'Information du Nord (Édition Sainte-Agathe)
Samedi 31 mai 2003		L'Information du Nord (Édition de L'Annonciation)

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 mai 2003 (Annonce de la période d'information et de consultation publiques)	Quotidiens, Hebdos et médias électroniques des Laurentides	258	Site gouvernemental, site de CNW et site du BAPE

## La séance d'information

Date	Mercredi 4 juin 2003
BAPE : Animation	Rosemary Al-Hayek, Conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Julie Olivier, Technicienne en information
Ministère de l'Environnement	Nicolas Juneau, chargé de projet
Promoteur	Johanne Bock, directrice générale Régie intermunicipale des déchets de la Rouge Robert Demers, biologiste, SNC-Lavalin
Assistance	33 personnes
Durée	Environ 2 heures

## Les relations de presse

Une convocation de presse a été émise le 4 juin dans le but de rappeler la tenue de la séance d'information. Les hebdos *Le Choix des gens d'ici* et *L'Information du Nord* étaient représentés à la séance d'information.

Par ailleurs, la responsable du dossier a accordé deux entrevues à la station radiophonique CFLO-FM et a eu deux entretiens avec la télévision communautaire Laurentides-Lanaudière. Ces interventions téléphoniques avaient pour but de mieux faire connaître la nature et l'objet de la période d'information ainsi que d'inviter la population à consulter la documentation et à assister à la séance d'information.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Plusieurs articles traitant du projet ont été publiés dans les hebdomadaires *Le Choix des gens d'ici* et *L'Information du Nord*. On y trouve des titres tels que «Agrandissement du site des déchets de la Rouge. Rencontre sur le projet d'agrandissement » (*Le Choix des gens d'ici*) ; « C'est le temps de s'informer sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement » (*L'Information du Nord*, L'Annonciation) ; « Agrandissement du site d'enfouissement à Marchand. Protection majeure vs inquiétude majeure » (*Le Choix des gens d'ici*).

De plus, la station radiophonique CFLO-FM et la télévision communautaire Laurentides-Lanaudière ont annoncé la séance d'information et abordé le projet ainsi que la période d'information.

Québec, le 2 juillet 2003

Rosemary Al-Hayek, conseillère en communication, chargée de dossier  
En collaboration avec Julie Olivier, technicienne en information